

# LE CENTRE SOCIAL LA PASSERELLE C'EST QUOI ?

Le centre La Passerelle est un équipement municipal de proximité situé au sein du quartier de Presles, qui offre des services et des activités à tous les publics âgés de 5 à 16 ans mais également aux adultes et familles. Il est ouvert en priorité aux habitants domiciliés sur les quartiers de Presles-Arcins, mais également pour les habitants de Cusset et de son agglomération. Il contribue ainsi au développement social local.

## Demandez votre carte d'adhérent

Cette carte est indispensable valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de chaque année. Elle est nominative et payante uniquement pour les adultes (2€). Elle peut être établie à tout moment de l'année. Cette carte est obligatoire pour participer aux activités du centre et permet l'accès à de nombreux avantages. Grâce à la carte, vous pouvez participer et animer la vie du centre et du quartier.

## **En pratique**

Centre Social La Passerelle Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Rue Pierre-Boubet - 03300 Cusset

Tel: 04 70 97 25 90

Mail: centrelapasserelle@ville-cusset.fr

## Nos partenaires

La Caisse d'Allocations Familiales 03, Vichy Communauté, le Conseil départemental de l'Allier, L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Rejoignez-nous sur notre page Facebook

Centre social La Passerelle





# LA VIE **au centre social**

# Ludothèque

Réservée aux adhérents du centre social. Ouverte tous les mercredis de 15h à 17h en période scolaire et de 9h à 11h30 du lundi au vendredi pendant les vacances.

Le centre social dispose de jeux de société disponibles pour le prêt. Choisissez et repartez avec votre jeu de société pour le découvrir chez vous en famille. Profitez de 3 jeux pendant 15 jours.

# Le frigo solidaire

Un frigo solidaire est accessible à tous au sein du centre. Celui-ci est alimenté par les usagers, le personnel, ainsi que la restauration scolaire. Il permet de contribuer à la solidarité locale, participer à la construction écologique, créer du lien social.

## Repair café

Gratuit et ouvert à tous sur inscription au Centre La Passerelle. Quatre journées sont organisées dans l'année et se déroulent le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Vous avez un petit appareil ménager, informatique ou de loisirs, qui ne fonctionne plus ? Libraisol, l'Outil en main, l'Accorderie, le Gang des dérailleurs et la Recyclerie SIEL vous aideront à le réparer lors de ces ateliers.



# LES ACTIVITÉS **JEUNESSE**

### • DURANT LA PÉRIODE SCOLAIRE

- Animations familiales (maternelle et élémentaire) Les mercredis de 15h à 17h. Sur inscription. Ouvertes en priorité aux habitants du quartier. - Animations jeunes « Les RDV de Ibrahim » Collégiens et lycéens - De 17h30 à 20h. Ouvertes en priorité aux habitants du quartier. - Animations ieunes « les ateliers de Fred » Collégiens et lycéens - Les mardis de 17h à 18h. Ouvertes en priorité aux habitants du quartier.

### DURANT LES VACANCES

- Cusset vacances du CP au CM2 et de la 6<sup>ème</sup> et jusqu'a 16 ans Chaque vacances scolaires, sauf Noël Renseignements et inscriptions au centre social La Passerelle

### - Le dispositif «Argent de poche» Durant les vacances scolaires (sauf Noël)

Ce dispositif permet aux ieunes Cussétois âgés de 16 et 17 ans d'obtenir 15€ et une entrée loisirs en échange d'une mission à réaliser dans un des services de la Mairie.

Inscriptions sur « Vos démarches en ligne » via www.ville-cusset.com ou renseignements et inscriptions au Centre La Passerelle.

# LES ACTIVITÉS ADULTES

Plusieurs activités sont proposées :

- ATELIERS COUTURE
- GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN
- MARCHE À PIED / MARCHE DOUCE
- YOGA
- GYM DOUCE
- ATELIERS CUISINE
- ATELIERS CRÉATIFS
- JEUX DE SOCIÉTÉ
- DANSE

ET BIEN D'AUTRES ENCORE...

Inscriptions sur « Vos démarches en ligne » via www.ville-cusset.com ou renseignements et inscriptions au Centre La Passerelle.

# LES ACTIVITÉS FAMILLES

#### SORTIES HABITANTS

Réservées uniquement aux habitants des quartiers Presles-Arcins. (sur présentation d'un justificatif de domicile)

# ACCOMPAGNEMENTS **HEBDOMADAIRES**

### **SOUTIEN À LA SCOLARITÉ**

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Activités éducatives, culturelles et sportives. Actions de soutien à la parentalité.

Élémentaires : Lundi, jeudi de 16h30 à 18h00 (au sein des écoles) pour les élèves des écoles élémentaires. Lucie-Aubrac et Jean-Giraudoux.

Lundi et jeudi ou mardi et vendredi 16h30 à 18h00 pour les élèves de l'écoles élémentaire Louis-Liandon Inscriptions auprès des directeurs d'école.

#### **PROMENEURS DU NET**

Créer, maintenir du lien, écouter, conseiller, soutenir... Le label « Promeneurs du Net » obtenu par le centre la Passerelle en 2019, permet d'être en relation avec les ieunes sur internet. Avis aux parents et enfants, vous pouvez retrouver Bertrand sur les réseaux.









# **LA LOCATION** DE SALLE

Salle polyvalente les week-ends (80 personnes assises ou 100 personnes debouts) La salle est équipée d'un four, frigo et vaisselle. La location est possible du samedi 9h au dimanche 18h. Réalisez votre demande de réservation depuis le site internet www.ville-cusset.com,

puis « Vos démarches en liane » ou contactez le 04 70 97 25 90.





# L'INFORMATION ET DU DROIT

Située au Centre la Passerelle du quartier de Presles, de nombreux partenaires tiennent une permanence gratuite sur rendez-vous :

#### Les avocats

Tous les vendredis de 9h30 à 10h30 et de 14h à 15h

# Consultante en droit du travail de l'association AGIRbcd

Tous les mercredis de 14h à 17h

#### Le conciliateur de justice

1<sup>er</sup> mardi du mois de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30 et 3<sup>ème</sup> mardis du mois de 9h30 à 11h30

#### Les notaires

3ème mardi du mois de 14h à 16h

### Les huissiers de justice

Sur rendez-vous

### L' Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier - ADIL 03

4ème lundi du mois de 14h à 17h

### Justice et Citoyenneté

Tous les mercredis de 9h à 12h

### <u>Centre d'Information sur les Droits</u> <u>des Femmes et des Familles de l'Allier - CIDFF 03</u>

 $1^{er}$  et  $3^{\'{e}me}$  jeudis du mois de 9h à 12h et  $2^{\`{e}me}$  mardi du mois de 14h à 17h



### Le Point Conseil Budget

2ème lundi du mois de 14h à 16h

3ème lundi du mois de 14h à 16h

#### Assistants sociaux

2ème et 4ème mardis du mois de 9h à 12h Prise de rendez-vous à la Maison des Solidarités

Renseignements et prise des rendez vous au Centre La Passerelle ou sur « Vos démarches en ligne » via www.ville-cusset.com.



